



## demande de licenciement pour manque de travail

Par **ricki43**, le **25/11/2012 à 15:44**

je suis carreleur de métier et je suis en CDI depuis juillet 2010 avec un contrat de carreleur. depuis quelques temps mon patron m'oblige a faire des travaux de maçonnerie car il n'a pas de travail pour moi dans mon métier et n'a que des travaux de maçonnerie traditionnelle.que dois je faire car la situation ne me convient pas du tout et je ne souhaite pas changer de métier et lui refuse de me licencier.  
cordialement Mr DA COSTA

Par **youris**, le **25/11/2012 à 16:11**

bjr,  
vous démissionnez avec ses conséquences.  
cdt

Par **P.M.**, le **26/11/2012 à 23:32**

Bonjour,  
Je vous conseillerais déjà d'envoyer une lettre recommandée de mise en demeure à l'employeur d'avoir à respecter le contrat de travail et de vous fournir du travail dans votre qualification professionnelle...